



Centre Communal d'Action Sociale

DE LA VILLE DE SAINT-MAURICE

SÉANCE DU 13 SEPTEMBRE 2022

Nombre d'administrateurs composant le Conseil d'Administration : 15

Nombre d'administrateurs en exercice : 15

Nombre d'administrateurs présents à la séance : 9

Nombre d'administrateurs représentés à la séance : 5

Nombre d'administrateur excusé : 1

Nombre d'administrateur absent : 0

L'an deux mil vingt-deux, le 13 septembre à 9 h 30, les administrateurs composant le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale de Saint-Maurice se sont réunis au nombre de 9 en lieu ordinaire de leur séance, à la Mairie sous la présidence de Madame Krystina BEHETRE, Vice-Présidente du Centre Communal d'Action Sociale de la ville de Saint-Maurice, pour la tenue de la séance pour laquelle ils ont été convoqués individuellement par voie dématérialisée le 7 septembre 2022.

ÉTAIENT PRÉSENTS :

- Mesdames Krystina BEHETRE, Pascale CHENNE, Tiffany FARLEY, Hélène COUPE, Magdalena AMOURETTI, Dominique GRADOS et Gisèle PASQUIER.
- Messieurs François BEHAGHEL et Philippe COUDURIER.

ÉTAIENT REPRÉSENTES :

- Monsieur Igor SEMO a donné pouvoir à Madame Magdalena AMOURETTI
- Madame Catherine VILLENEUVE a donné pouvoir à Madame Hélène COUPE
- Monsieur Gilles BAS a donné pouvoir à Madame Pascale CHENNE
- Monsieur Patrick GRANGE a donné pouvoir à Madame Krystina BEHETRE
- Madame Rolande BRIOT a donné pouvoir à Madame Gisèle PASQUIER

ÉTAIT EXCUSE :

- Monsieur Jean-Marie MARZIO

I) APPROBATION DU PROCES VERBAL DE LA SÉANCE DU 16 JUIN 2022

II) RATIFICATION DES SECOURS

III) COMMUNICATION DES SECOURS DÉLIVRÉS PAR LA COMMISSION PERMANENTE

La séance du Conseil d'administration du CCAS du 13 septembre 2022 est close à 11h.